

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° O19/OP/2020

En partenariat avec le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - Département de la Culture, la Wilaya de la Région de l'Oriental et la Commune Urbaine d'Oujda-Angad, l'Agence de l'Oriental lance un appel d'offres ouvert pour la **réalisation des travaux d'achèvement, de finition et d'adaptation aux normes HQE de la bibliothèque régionale à Oujda, Préfecture d'Oujda-Angad, en lot unique.**

Dans ce cadre, il sera procédé, **Mardi 08 Décembre à 09 h**, à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sise 13, rue Mohamed Abdou à Oujda, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres précité. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Agence de l'Oriental (adresse ci-avant) ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

Quatre Vingt-huit Mille Dirhams (88 000,00 Dh).

Le montant de l'estimation des travaux est de **Cinq Millions Cinq Cent Cinq Mille Neuf Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (5 505 900,00 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental. Les concurrents peuvent :

- envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiqué ;
- déposer leurs plis, contre récépissé au bureau d'ordre ;
- remettre leurs plis au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

La visite des lieux aura lieu **le Jeudi 26 Novembre 2020 à 10 h 00** au chantier de la bibliothèque régionale situé à l'angle Bd Mansour Dahbi et Bd Omar Erriffi à Oujda.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification, selon le système de qualification et classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics, dans l'un des secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigés
A	3	A2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique conformément au Règlement de Consultation. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'**article 9** du règlement de consultation. Le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir du site portail de l'Agence de l'Oriental : www.oriental.ma

